

J'estime que notre industrie est nettement tronquée et, par conséquent, que nous devrions cesser de déplorer notre incapacité d'offrir les mêmes données statistiques au fil des années, de regretter aussi la perte de marchés pour commencer à nous attaquer aux problèmes fondamentaux qui nous assaillent. Un de ces problèmes est que nous ne sommes pas autarciques dans les domaines où nous pourrions l'être, et un autre que nous sommes privés, par suite du caractère multinational des grandes sociétés, de toute occasion de chercher des débouchés, même s'ils étaient accessibles.

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole à l'étape du rapport en ce qui concerne le projet de loi C-110, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations, d'autant plus après avoir entendu le député de Hamilton Mountain (M. Deans). Tout d'abord, je connaissais sa philosophie au sujet de l'importance du commerce international, parce que j'ai eu l'occasion de siéger avec lui lorsqu'un comité spécial de la Chambre a été structuré pour étudier justement la situation du commerce international et les possibilités d'en augmenter les structures par d'autres un peu plus efficaces, dans le but d'établir un lien entre les propriétaires de petites et moyennes entreprises, et le sensibiliser de l'importance du marché mondial.

Le commerce international est important si on considère que plus de 25 p. 100 de notre produit national brut dépendent de notre marché d'exportation, et il est évident qu'aucun député ne peut être indifférent à cette importante situation, à cet important élément économique, d'autant plus que je pense que le gouvernement a également été sensibilisé au sujet de l'expansion de marchés dans toutes sortes de domaines. Pensons simplement aux domaines du transport et des communications; le Canada se situe comme un des premiers pays au monde dans ces domaines très spécialisés. Et je déplore encore une fois l'attitude des progressistes conservateurs de toujours utiliser des approches des plus conservatrices et surtout de se faire les porte-parole d'une critique toujours un peu destructive.

Lorsque le Comité a déposé son rapport en ce qui concerne l'étude sur une possibilité d'une société nationale de commerce, nous estimions que dans le temps, actuellement, il existait au pays des potentiels d'exportation de produits manufacturés, des projets de biens d'équipement de l'ordre de 10 à 14 milliards de dollars, ce qui pourrait représenter une augmentation de 15 p. 100 à notre rapport, à notre niveau d'exportation actuelle. Il semblait qu'avec les usines actuelles, les petites et moyennes entreprises pouvaient avec plus d'informations sur le commerce international aller chercher un potentiel se situant entre 8 et 12 milliards de dollars. Voilà une des conclusions du Comité qui avait reçu un nombre assez imposant de témoignages, si l'on considère que 450 témoins sont venus comparaître devant le Comité qui a tenu 270 réunions. Évidemment, nous avons

Expansion des exportations—Loi

«interrogé» toutes les structures de l'organisme au niveau du ministère de l'Industrie et du Commerce, et nous en avons établi des recommandations. Évidemment, la Société pour l'expansion des exportations qui fait l'objet de nos discussions offre des services de financement et d'assurance aux exportateurs canadiens, aux acheteurs étrangers de biens et services. La Chambre de commerce du Canada a effectué un sondage afin de déterminer à quel point cet organisme, cet outil qui est dans les mains de la petite et moyenne entreprise était connu au Canada. La Chambre de commerce nous a mentionné que 63 p. 100 des hommes d'affaires interrogés connaissaient la Société pour l'expansion des exportations et que 29 p. 100 l'utilisaient. Les uns nous mentionnaient que certains taux d'intérêt étaient trop élevés et qu'il existait toutes sortes d'autres considérations, mais je le mentionne parce que je pense que c'est important. Et je me suis informé au niveau du ministère pour savoir si c'est vrai que cet organisme prête ou garantit des prêts seulement pour des grosses firmes. Les transactions pour lesquelles la Société pour l'expansion des exportations a aidé indiquaient que sur un total de 1300 firmes, 80 p. 100 de ces organismes étaient classifiés comme petites et moyennes entreprises.

• (1150)

Alors cela confirme à quel point cet organisme est soucieux d'aider la petite et la moyenne entreprise. De plus, en 1982, 44 transactions sur 110, soit 40 p. 100 des organismes, représentaient des montants de moins d'un million de dollars. Je pense qu'il est important de le mentionner.

Je pourrais, monsieur le Président, parler longtemps sur le rôle de la société canadienne de commerce que l'on préconisait au gouvernement, un organisme pour la petite et la moyenne entreprise, mais sa structure au niveau finance était faite avec le secteur privé conjointement avec le gouvernement canadien, et on parlait de financement, de démarrage pour cet organisme; je réfère la Chambre au rapport que j'ai en main, lequel existe encore, et il est malheureux d'entendre aujourd'hui les progressistes conservateurs se plaindre encore du commerce international quand eux-mêmes ont refusé l'adoption de ce rapport lorsqu'il a été déposé ici même à la Chambre.

Et cette société était financée, je mentionne ici que l'investissement du gouvernement fédéral dans la société canadienne de commerce représentait de 40 à 50 p. 100 des actions de la société, et que des sociétés privées de grande envergure détenaient de 50 à 60 p. 100 des actions. C'était un outil, une espèce de pipe-line entre la petite et moyenne entreprise versus des marchés internationaux, l'identification des pays, et c'était se diriger vers des produits spécifiques. C'était un outil à la disposition des petites et des moyennes entreprises, mais le parti progressiste conservateur s'est opposé aux recommandations de ce rapport.